REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 15 décembre 2022

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire et de la commune de Chêne-Bourg

Le département du territoire et la commune de Chêne-Bourg se concertent pour protéger cinq bâtiments majeurs

Le département du territoire et la commune de Chêne-Bourg ont trouvé un accord pour protéger le patrimoine de la commune. Il porte sur l'inscription à l'inventaire de cinq bâtiments historiques. Cette valorisation historique de la commune de Chêne-Bourg est le résultat du recensement architectural, mené par le canton.

Le recensement architectural du canton a permis d'identifier en 2017 un ensemble de 135 bâtiments présentant un intérêt architectural ou historique à Chêne-Bourg. Le choix de mise sous protection opéré par le département et la commune s'est porté sur des objets emblématiques : la mairie, l'école primaire de la Place-Favre, le chalet et le parc Floraire, l'ancien Café du Gothard et une ancienne maison de garde-barrière. Cette sélection témoigne de l'histoire du Vieux-Village (café antérieur à 1800), de l'arrivée du chemin de fer en 1888 (maison de garde-barrière) et du développement et de l'embellissement de la commune au début du XX^{e} siècle (chalet-villa Floraire dû en 1902 à l'horticulteur-paysagiste Henry Correvon, école créée en 1904 par l'architecte Marc Camoletti et villa construite en 1919 par l'architecte Henry Baudin). Ces cinq édifices sont désormais inscrits à l'inventaire par arrêté départemental du 7 novembre 2022.

Jusqu'à ce jour, la commune de Chêne-Bourg ne comptait que cinq bâtiments inscrits à l'inventaire (ancien couvent rue du Gothard 13, maison bourgeoise rue du Gothard 6, maison bourgeoise avenue de Bel-Air 4, villa route de Sous-Moulin 3, gare place de la Gare 5). Le département du territoire et la commune de Chêne-Bourg se félicitent par conséquent de la préservation de cinq monuments historiques supplémentaires et invitent la population à découvrir leur histoire, ainsi que le patrimoine de la commune, sur le guichet GeoPatrimoine du SITG (onglet "Recensements architecturaux").

- Dossier de presse
- Images

Pour toute information complémentaire:

- *M. Matthieu de la Corbière, directeur du service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire, DT, T. 022 546 60 87;*
- *M. Geoffrey Aloisi, chargé de communication et d'événementiel, Mairie de Chêne-Bourg, g.aloisi@chene-bourg.ch, T. 022 869 40 43.*